



tvo
États financiers
audités

2018-19

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les présents états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public et sous la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, plus particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations touchant la période comptable en cours ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours de périodes ultérieures. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme, suivant un seuil de signification raisonnable, en se fondant sur les renseignements disponibles au 11 juin 2019.

La direction entretient un système de contrôles financiers conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et qu'une information financière digne de foi est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et procédures officielles et une structure organisationnelle qui prévoit une délégation des pouvoirs adéquate et une séparation des responsabilités. Le service de vérification interne évalue de manière indépendante à intervalles réguliers l'efficacité de ces contrôles internes et fait part de ses conclusions à la direction et au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Conseil examine et approuve les états financiers. Le Comité de vérification du Conseil se réunit périodiquement avec la direction, le vérificateur interne et le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario en vue de discuter de l'audit, du contrôle interne, de la méthode comptable et des sujets touchant l'information financière.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer une opinion sur la fidélité et la présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, présenté à la page suivante, donne un aperçu des travaux d'audit et de l'opinion de la vérificatrice générale.

Au nom de la direction :



Présidente-directrice générale,
Lisa de Wilde



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario
et à la ministre de l'Éducation

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (« TVO »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TVO au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de TVO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance
à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de TVO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si TVO a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de TVO.

20 Dundas Street West
Suite 1530
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest
suite 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862
ats 416-327-6123

www.auditor.on.ca

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de TVO;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de TVO à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener TVO à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Vérificatrice générale adjointe,



Susan Klein, CPA, CA, LPA

Toronto, Ontario
Le 11 juin 2019

État de la situation financière

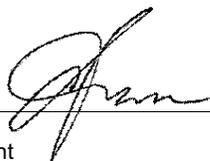
Au 31 mars 2019

(en milliers de dollars)	2019	2018
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	4 368	11 104
Placements à court terme (note 3)	20 740	11 774
Créances (note 3)	911	970
Charges payées d'avance	1 443	1 057
Stocks	129	145
	27 591	25 050
Droits de diffusion et coûts de production (note 7)	19 817	20 037
Placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations (note 5)	3 695	5 176
Immobilisations nettes (note 6a)	14 918	15 507
Total de l'actif	66 021	65 770
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	7 714	9 070
Produits reportés (note 8)	7 141	6 157
	14 855	15 227
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	8 937	9 446
Avantages sociaux futurs (note 4)	15 434	15 152
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 6b)	214	205
	24 585	24 803
Actif net		
Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	19 817	20 037
Investi en immobilisations	10 853	10 840
Non affecté	(4 089)	(5 137)
	25 581	25 740
Total du passif et de l'actif net	66 021	65 770

Engagements et éventualités (notes 14 et 16)

Voir les notes complémentaires.

Au nom du Conseil d'administration :



Le président



Un administrateur

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)	2019	2018
Produits		
Subventions de fonctionnement du gouvernement (note 10)	40 046	40 046
Contrats pour TVO ILC et Mathify (note 15a)	9 261	9 142
Produits gagnés (note 12)	11 172	11 039
Financement non renouvelable des pensions (note 4)	900	-
Financement de projets par le gouvernement (note 11)	5 093	3 690
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	590	670
	67 062	64 587
Charges		
Contenu et programmation	18 074	18 625
Services de soutien technique et à la production	16 051	16 048
Contrats pour TVO ILC et Mathify (notes 15b et 15c)	14 538	15 767
Frais de gestion et généraux	7 975	5 769
Avantages sociaux futurs (note 4)	2 886	(3 035)
Coût des produits gagnés (note 12)	2 976	2 943
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation (note 6)	3 721	2 690
	66 221	58 807
Excédent des produits par rapport aux charges	841	5 780

Voir les notes complémentaires.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)		2019			
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	20 037	10 840	-	(5 137)	25 740
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 999)	(3 311)	-	11 151	841
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 779	3 324	-	(10 103)	-
Virements interfonds (note 12)	-	-	-	-	-
Solde de clôture	19 817	10 853	-	(4 089)	26 581

(en milliers de dollars)		2018			
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	20 653	9 870	354	(10 917)	19 960
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(7 529)	(2 023)	-	15 332	5 780
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 913	2 993	-	(9 906)	-
Virements interfonds (note 12)	-	-	(354)	354	-
Solde de clôture	20 037	10 840	-	(5 137)	25 740

Voir les notes complémentaires.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)	2019	2018
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	841	5 780
Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 6)	3 721	2 682
Augmentation des OMI (note 6)	9	8
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(590)	(670)
Amortissement des droits de diffusion et coûts de production	6 999	7 529
Charge pour avantages sociaux futurs	2 886	(3 414)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	170	(3)
Variations nettes du fonds de roulement hors trésorerie :		
Créances	59	81
Stocks	16	5
Charges payées d'avance	(386)	66
Produits reportés	984	1 176
Créditeurs et charges à payer	(1 356)	(373)
Cotisations aux régimes d'avantages des employés	(2 604)	(2 407)
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	10 749	10 460
Opérations en capital		
Acquisition de droits de diffusion	(6 779)	(6 913)
Rentrées d'immobilisations	(3 305)	(4 212)
Produit provenant de la cession d'immobilisations	3	10
Sorties de fonds liées aux opérations en capital	(10 081)	(11 115)
Opérations d'investissement et de financement		
(Augmentation) des placements à court terme	(8 619)	(2 827)
Inrérêts	(347)	(151)
Apports reportés afférents aux immobilisations de l'exercice considéré	1 562	1 195
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement et de financement	(7 404)	(1 783)
Diminution nette de la situation de trésorerie au cours de l'exercice	(6 736)	(2 438)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	11 104	13 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 368	11 104

Voir les notes complémentaires.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

1. POUVOIR ET MANDAT

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office ») est une société de la Couronne de la province de l'Ontario qui a été créée en juin 1970 en vertu de la Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario. Conformément à cette loi, l'Office a pour principal objectif de créer, d'acquérir, de produire, de distribuer ou d'exposer des émissions et des documents relevant des domaines de la télédiffusion et de la télécommunication éducatives ou d'exercer toute autre activité s'y rapportant. L'Office est détenteur d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour diffuser des émissions de télévision éducatives en langue anglaise. La licence de radiodiffusion doit être renouvelée par le CRTC et la licence actuelle est en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2022.

L'Office est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui est autorisée à délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'Office est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires au net des découverts. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme de première qualité en dollars canadiens venant à échéance en deçà de 90 jours.

c) Stocks destinés à la consommation

Les stocks destinés à la consommation, qui consistent en fournitures d'entretien et en bandes vidéo, sont évalués au coût, qui est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, déduction faite d'une provision pour dépréciation.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes, à compter de l'exercice suivant l'achat :

Immobilisations	Période d'amortissement
Immeuble	30 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel technique interne	7 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Mobilier et agencements de bureau	15 ans
Émetteurs	17 ans
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	17 ans
Matériel de vérification des émetteurs	7 ans
Véhicules	5 ans

L'Office examine la valeur comptable de ses immobilisations chaque année. Quand une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'Office comptabilisera une charge (dépréciation) équivalant à l'excédent de sa valeur nette comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Les travaux en cours ne sont pas amortis avant que les immobilisations achevées soient mises en service.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Comptabilisation des produits

1. L'Office applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions et des contributions, selon laquelle les subventions, les contributions et les legs affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions, les contributions et les legs non affectés sont comptabilisés en produits au moment où le montant est reçu ou à recevoir (s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée).
2. Les produits provenant de subventions et de contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au cours de la même période d'utilisation que celle des immobilisations connexes.
3. Les produits tirés des licences accordées au matériel d'émissions sont comptabilisés à la livraison du matériel.
4. Les dons de particuliers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les apports de commanditaires privés sont comptabilisés en tranches égales sur la période où le programme de commandites est présenté par l'Office.
5. Les produits provenant de commandites sont comptabilisés lorsqu'elles sont diffusées à la télévision ou sur le Web.
6. Les frais de scolarité pour les cours offerts par TVO ILC et les frais d'inscription pour les tests GED (tests d'évaluation en éducation générale) sont comptabilisés en produits au moment de l'inscription.

f) Avantages sociaux futurs

Pour tous les services rendus par les employés jusqu'au 31 décembre 2017, l'Office comptabilise ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et les frais connexes, au net de l'actif des régimes. Les méthodes comptables suivantes ont été adoptées :

1. Des actuaires indépendants déterminent le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite selon la méthode de la répartition au prorata des services et les meilleures estimations de la direction.
2. Le coût des services passés et tout actif ou toute obligation transitoire sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes.
3. Les écarts actuariels sont comptabilisés et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes.
4. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite est fondé sur la juste valeur de ces actifs.

À compter du 1^{er} janvier 2018, les employées et les employés admissibles de l'Office sont des participants du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et du Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires (CASSF). L'Office comptabilise sa participation au RRF et au CASSF, qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme des régimes à cotisations déterminées.

La province de l'Ontario, qui est le seul répondant du RRF et du CASSF, détermine les versements annuels de l'Office aux régimes et est responsable de s'assurer de la viabilité financière des caisses de retraite. Tout excédent ou passif non capitalisé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne représente pas un actif ou un passif de l'Office. Par conséquent, les cotisations de l'Office sont comptabilisées comme si les régimes étaient des régimes à cotisations déterminées et passées en charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

g) Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

- Les frais au titre des émissions d'actualité et de promotion du réseau produites par l'Office sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.
- Toutes les autres émissions produites par l'Office et les émissions autorisées par une licence dans le cadre de contrats de coproduction, d'achat à l'avance ou d'acquisition sont comptabilisées selon leur coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :
 - Acquisition de la licence d'une émission : durée du contrat
 - Émission produite par l'Office : quatre ans

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

h) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont comptabilisés de la manière suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations, sont évalués au coût après amortissement.
- Les créances sont comptabilisées au coût après amortissement.
- Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût.

i) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Un passif est comptabilisé pour les obligations légales, contractuelles ou juridiques, associées à la mise hors service d'immobilisations quand ces obligations proviennent de l'acquisition, la construction, le développement ou le fonctionnement normal de l'immobilisation. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'actif connexe. Au cours des exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour la désactualisation et toute modification du montant ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti selon la même méthode que l'immobilisation visée et la désactualisation est incluse dans la détermination des résultats d'exploitation. L'Office comptabilise un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, la divulgation des éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations importantes comprennent les obligations au titre des avantages sociaux futurs et la durée prévue d'utilisation des immobilisations et des droits de diffusion. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

k) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance comprennent les impôts fonciers, les services de nettoyage, l'électricité, le soutien logiciel et d'autres charges payées d'avance, et elles sont passées en charges sur la période durant laquelle l'Office envisage d'en profiter.

l) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens. Ces placements viennent à échéance en deçà de 90 jours et ont affiché un rendement de 2,05 % (2018 – 1,4 %). Le montant des équivalents de trésorerie est de 4 367 531 \$ (2018 – 11 104 000 \$).

Placements à court terme

Les placements à court terme de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens qui ont une date d'échéance supérieure à 365 jours. Tous les placements achetés ont une durée maximale d'un an. Le montant à court terme s'élève à 20 740 000 \$ (2019 – 11 744 000 \$)

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Créances

(en milliers de dollars)	2019	2018
Produits gagnés de TVO ILC, dons, ventes et licences, location de tours et frais d'entretien des émetteurs	587	578
Remboursement de la TVH	310	332
Divers	14	60
	911	970

Marge de crédit d'exploitation

Dans le cadre de ses arrangements financiers, l'Office a négocié une marge de crédit renouvelable à vue avec la CIBC. Le montant maximal de crédit disponible selon la facilité est de 1 million de dollars (2018 – 1,0 million \$). La marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité (2018 – 0 \$).

Informations sur les risques

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Office ne puisse pas respecter ses obligations de trésorerie au moment où elles deviennent exigibles. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare un budget et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il a suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. L'Office n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. L'Office est exposé à un risque de crédit lié à ses créances. Étant donné le montant des créances et l'expérience concernant les paiements antérieurs, l'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. En raison de la courte durée des instruments financiers de l'Office, leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur et, par conséquent, l'Office n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de fluctuations des cours de change. L'Office a un compte de banque en dollars américains. Son solde n'a jamais été trop important, à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice, pour exposer l'Office à un risque de change important.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Fusion et compression des régimes

À compter du 1^{er} janvier 2018, le régime de retraite principal et le régime de retraite de la haute direction ont été fusionnés avec le Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et son régime de retraite complémentaire l'a été avec le Régime des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires (RASSF), (collectivement, la « fusion »).

Le RRF et le RASSF sont régimes contributifs à prestations déterminées. Les participants au RRF reçoivent des prestations en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen au cours des cinq années consécutives qui donnent la rémunération la plus élevée précédant la retraite, la cessation d'emploi ou en cas de décès. Le RRF est financé par les cotisations des employeurs et des participants et par les revenus de placement de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Les cotisations des participants et des employeurs sont remises à la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (CRRO). La partie de ces cotisations qui dépasse les limites de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) est transférée au CASSF.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le personnel à temps plein de l'office participe au RRF, qui est un régime de pension à prestation déterminée pour le personnel de la province et bon nombre d'organismes provinciaux. Les versements annuels de l'Office de 2,111 millions \$ (2018 - 0,572 millions \$) sont compris dans les frais de chaque service dans l'État des résultats et les avantages du personnel, dans la Note 13 (b).

Par suite de la fusion, les régimes de l'Office ont été comprimés afin de cesser les cotisations des participants et de geler les services validés à compter du 31 décembre 2017. L'Office a reçu l'autorisation de la Commission des services financiers de l'Ontario de transférer l'ensemble de l'actif et du passif des prestations déterminées au RRF et au RASSF le 13 septembre 2018. La composante des prestations déterminées du régime de pension du Régime principal a pris fin le 30 septembre 2018.

En vertu de l'entente de transfert, TVO devait rembourser le découvert provenant de la modification de la valeur de l'actif entre le 1^{er} janvier 2018 (date d'entrée en vigueur de la fusion) et la date du consentement au transfert de l'actif (13 septembre 2018). Cette somme était de 1,4 millions \$, dont 0,9 millions \$ versés par le ministère de l'Éducation et le reste provenant de l'Office.

De plus, des contributions ont été faites au régime principal et au régime de la haute direction pour financer le déficit de solvabilité. Les contributions au régime principal ont pris fin le 31 juillet 2018 au moment du dépôt de l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2018. Les contributions au régime de la direction ont pris fin le 30 novembre 2018 au moment du transfert au RRF et au RASSF le 12 décembre 2018.

L'Office a comptabilisé le (gain) / la perte qui suit pour l'exercice :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Lié au régime de l'Office	629	2 920
Gain actuariel net lors de la compression du régime	2 257	(5 955)
(Gain net total) charge nette totale des avantages sociaux futurs	2 886	(3 035)

Les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels l'Office est le répondant incluent les éléments suivants :

a) Régimes de retraite agréés et régime de retraite supplémentaire :

- Le régime de retraite principal et le régime de la haute direction ont été limités. Les transactions en cours reflètent cette limite.

b) Régime de retraite complémentaire :

- L'office offre des avantages après embauche, notamment touchant les soins médicaux, les soins dentaires et l'assurance-vie sur la base des coûts partagés aux personnes embauchées avant le 1^{er} janvier 2018. Ce régime n'est plus offert au personnel embauché le 1^{er} janvier 2018 ou par la suite.

L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins du financement des autres régimes offerts après l'emploi a été réalisée le 1^{er} janvier 2019.

Les informations relatives au régime de pension et autres avantages sociaux de l'Office sont présentées dans les tableaux suivants.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Déficit du régime au 1^{er} janvier								
Obligation au titre des prestations constituées	-	100 306	-	2 056	12 128	12 217	12 128	115 579
Juste valeur des actifs du régime	-	(102 274)	-	-	-	-	-	(102 274)
	-	(1 968)	-	2 056	12 128	13 217	12 128	13 305
Solde des écarts actuariels non amortis au 1 ^{er} janvier	-	-	-	-	3 402	1 966	3 402	1 966
Cotisations du 1 ^{er} janvier au 31 mars	-	(54)	-	-	(96)	(65)	(96)	(119)
Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars	-	(2 022)	-	2 056	15 434	15 118	15 434	15 152

(en milliers de dollars)	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Charges de l'exercice								
Régime à prestations déterminées								
Coût des services (part de l'employeur)	-	2 132	-	192	440	415	440	2 739
Amortissement des écarts actuariels	-	(518)	-	(44)	(226)	(230)	(226)	(792)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	5 338	5 674	46	64	484	472	5 858	6 210
Rendement prévu des actifs du régime	(5 453)	(5 616)	-	-	-	-	(5 453)	(5 616)
Gain actuariel net lors de la compression du régime	2 367	(5 917)	(110)	(38)	-	-	2 257	(5 955)
Total de la charge des régimes à prestations déterminées	2 252	(4 245)	(64)	174	698	657	2 886	(3 414)
Charge des régimes à cotisations déterminées	-	379	-	-	-	-	-	379
Total des charges	2 252	(3 866)	(64)	174	698	657	2 886	(3 035)
Cotisations versées aux régimes								
Cotisations aux régimes de retraite – Office	47	2 241	419	-	276	250	742	2 491
Cotisations aux régimes de retraite – employés	-	809	-	-	-	-	-	809
Paiements effectués par tous les régimes au 1^{er} janvier :								
Prestations de retraite versées	4 412	4 959	368	-	-	-	4 780	4 959
Prestations de cessation d'emploi versées	1 414	5 517	99	-	-	-	1 513	5 517

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les principales hypothèses retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations et des charges de retraite sont les suivantes :

	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	S.O.	5,75% à 6,00%	S.O.	3,70 %	3,80 %	3,70 %
Taux d'actualisation pour déterminer le coût des avantages	S.O.	5,75% à 6,00%	S.O.	3,70 %	3,80 %	3,60 %
Rendement des placements prévu	S.O.	5,75% à 6,00%	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Indexation des rentes	S.O.	2,00 %	S.O.	2,00%	S.O.	S.O.
Taux d'augmentation des salaires	S.O.	2,00% 1 ^{ère} année, 2,50% par la suite	S.O.	2,00% 1 ^{ère} année, 2,50% par la suite	S.O.	S.O.
Hausse des coûts des soins de santé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	4,5 %	4,50 %
Hausse des coûts des médicaments	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	5,9 %	6,95 %
Hausse des coûts des soins dentaires	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	4,5 %	4,50 %
Durée moyenne du reste de la carrière (ans)	S.O.	9 à 11	S.O.	9	10	11

Le taux de la hausse hypothétique des coûts des médicaments devrait reculer à 4,5 % d'ici 2033.

À la date d'évaluation du 1^{er} janvier, les actifs du régime à prestations déterminées étaient composés de :

Catégorie d'actif	Pourcentage de la juste valeur totale des actifs du régime	
	2019	2018
Titres de capitaux propres	S.O.	57 %
Titres de créance	S.O.	37 %
Fonds de placements immobiliers	S.O.	6 %

Le taux de rendement réel des actifs des régimes de retraite a été S.O. en 2019 (2018 – 7,2 %).

5. PLACEMENTS DÉTENUS POUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Afin de garantir que les immobilisations techniques de l'Office suivent les changements technologiques et puissent être entretenues ou remplacées au besoin, le Fonds pour le renouvellement des immobilisations a été établi en 1984. Jusqu'à l'exercice 2008-2009, l'Office met de côté jusqu'à 2 % des fonds reçus à titre d'apport au Fonds pour le renouvellement des immobilisations. Les fonds disponibles sont investis dans des dépôts à court terme échéant en deçà de 365 jours et leur rendement moyen a été de 1,84 % au cours de l'exercice (2018 – 1,3 %). Les variations du solde du fonds sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Solde d'ouverture	5 176	5 112
Achat d'immobilisations	(1 562)	-
Intérêts gagnés	81	64
	3 695	5 176

6. IMMOBILISATIONS ET OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

a) Immobilisations

Les immobilisations sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2019			2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Terrains	186	-	186	186	-	186
Immeuble	1 988	1 943	45	1 988	1 939	49
Émetteurs	7 221	5 138	2 083	7 179	5 025	2 154
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	557	480	77	557	472	85
Matériel de vérification des émetteurs	2 050	2 013	37	2 061	1 897	164
Matériel technique interne	21 470	19 195	2 275	20 758	19 191	1 567
Améliorations locatives	9 682	9 079	603	9 559	8 868	691
Matériel informatique	6 433	5 297	1 136	6 593	5 184	1 409
Mobilier et agencements de bureau	2 107	1 689	418	2 106	1 580	526
Matériel de bureau	175	175	-	175	175	-
Véhicules	306	189	117	303	177	126
Logiciels	12 131	4 227	7 904	10 785	3 430	7 355
Travaux en cours – tranmetteurs	24	-	24	-	-	-
Travaux en cours – tech. interne	13	-	13	-	-	-
Travaux en cours – logiciels	-	-	-	1 195	-	1 195
Total	64 343	49 425	14 918	63 445	47 938	15 507

La charge d'amortissement de l'exercice s'est élevée à 3 721 373 \$ (2018 – 2 681 623 \$) et est incluse dans l'amortissement des immobilisations et charge de désactualisation dans l'état des résultats.

b) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'Office a comptabilisé un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs et d'émetteurs-relais de faible puissance qui était exigé en vertu de leurs baux respectifs. Dans la détermination de la juste valeur de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, l'Office a actualisé la valeur des flux de trésorerie correspondants selon des taux sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit. Le montant total non actualisé des obligations futures estimatives est de 316 000 \$ (2018 – 316 000 \$).

(en milliers de dollars)	2019	2018
Solde d'ouverture	205	196
Charge de désactualisation	9	9
Solde de clôture	214	205

7. DROITS DE DIFFUSION ET COÛTS DE PRODUCTION

Les droits de diffusion et coûts de production se composent des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2019			2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Droits de diffusion et productions réalisées	78 728	62 371	16 357	72 240	55 372	16 868
Productions en cours	3 460	-	3 460	3 169	-	3 169
	82 188	62 371	19 817	75 409	55 372	20 037

La charge d'amortissement de l'exercice s'est élevée à 6 999 075 \$ (2018 – 7 529 020 \$) et est comprise dans la charge de contenu et programmation.

8. PRODUITS REPORTÉS

(en milliers de dollars)	2019	2018
TVO ILC – Subvention du ministère de l'Éducation et financement de projet par le gouvernement provincial (note 15)	3 879	2 720
Financement pour l'adoption d'un nouvel environnement d'apprentissage par TVO ILC – reporté (note 11)	1 024	1 716
Financement du projet lié à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario	46	47
Legs (note 12)	-	69
Don à être utilisé pour des centres locaux (note 12)	1 240	1 208
Contributions individuelles supérieures à 100 000 \$	583	-
Location et entretien des tours de transmission	173	158
Produits de commandites	134	164
Divers	62	75
	7 141	6 157

Les charges liées aux produits reportés ci-dessus, sauf pour le legs, ont été incluses dans le budget de l'exercice 2020.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports reçus pour l'achat d'immobilisations et sont comptabilisés en produits (amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations) dans l'état des résultats quand les immobilisations en question sont amorties. Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2019		
	Apports afférents aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	4 270	5 176	9 446
Reconstruction du Studio Davis	1 084	(1 084)	-
Bibliothèque archive des médias	174	(174)	-
Remplacement de la tour émettrice du CN	280	(280)	-
Remplacement de la ligne de transmission de 60 MHz	24	(24)	-
Intérêts gagnés	-	81	81
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	(590)	-	(590)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	5 242	3 695	8 937

(en milliers de dollars)	2018		
	Apports afférents aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	3 745	5 112	8 857
Reconstruction du site web Mathify (note 15)	1 095	-	1 095
Système des dossiers d'élèves (note 15)	100	-	100
Intérêts gagnés	-	64	64
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	(670)	-	(670)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	4 270	5 176	9 446

10. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

(en milliers de dollars)	2019	2018
Ministère de l'Éducation de l'Ontario		
Subvention de base	38 446	38 446
Subvention pour la préservation du capital	1 600	1 600
	40 046	40 046

11. FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE GOUVERNEMENT

(en milliers de dollars)	2019	2018
Financement de projets par le gouvernement		
Ministère de l'Éducation		
Financement lié à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario	401	350
Financement des activités des transmetteurs Over the Air	1000	-
Financement pour TVO ILC – transition vers un environnement d'apprentissage virtuel	4 716	5 056
Financement pour TVO ILC – transition vers un environnement d'apprentissage virtuel – reporté (note 8)	(1 024)	(1 716)
Total du financement de projets par le gouvernement	5 093	3 690

12. PRODUITS DIVERS GAGNÉS ET COÛT

(en milliers de dollars)	2019			2018		
	Produits	Coût	Produits nets	Produits	Coût	Produits nets
Dons de particuliers et de sociétés et commandites	5 304	2 976	2 328	5 767	2 943	2 824
Legs de Donald Pounder (a)	69	-	69	19	-	19
Don de la famille Green (b)	896	-	896	558	-	558
Produits gagnés par TVO ILC	2 720	-	2 720	2 685	-	2 685
Location de tours et entretien d'émetteurs	1 053	-	1 053	1 044	-	1 044
Produit d'intérêts	572	-	572	402	-	402
Ventes d'émissions et attributions des droits	128	-	128	131	-	131
Programme de remboursement d'impôt foncier pour les organismes caritatifs	247	-	247	219	-	219
Cession d'actifs	3	-	3	10	-	10
Frais liés aux EDR affiliées	101	-	101	99	-	99
Frais d'annulation reçus	-	-	-	75	-	75
Divers	79	-	79	30	-	30
	11 172	2 976	8 196	11 039	2 943	8 096

12. PRODUITS DIVERS GAGNÉS ET COÛT (suite)

a) Legs de Donald Pounder

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, l'Office a été informé qu'il était bénéficiaire de la succession d'un téléspectateur de TVO. Un legs total de 2 592 000 \$ (2016 – 37 000 \$; 2015 – 127 000 \$; 2014 – 2 428 000 \$) a été reçu. Le donateur a stipulé dans son testament que 25 % du legs, ou 648 000 \$ (2016 – 10 000 \$; 2015 – 32 000 \$; 2014 – 606 000 \$) soit affecté à l'émission *The Agenda*.

L'Office a grevé d'une affectation interne le solde de 75 % du legs, ou 1 944 000 \$ (2016 – 27 000 \$; 2015 – 95 000 \$; 2014 – 1 822 000 \$) pour de nouveaux projets ou l'amélioration de produits ou de services existants comme approuvés par le Conseil d'administration.

Le produit de legs de 69 000 \$ comptabilisé dans l'état des résultats représente le total de la portion affectée utilisée au cours de l'exercice 2019.

Le total des produits du legs reçus a été comptabilisé comme suit :

(en milliers de dollars)	2019			2018		
	Affecté	Grevé d'une affectation interne	Total	Affecté	Grevé d'une affectation interne	Total
Solde du legs à l'ouverture	69	-	69	88	354	442
Utilisation du legs	(69)	-	(69)	(19)	(354)	(373)
Solde du legs à la clôture	0	-	0	69	0	69

b) Don de la famille Green à être utilisé pour des centres locaux

En décembre 2016, l'Office a reçu un don de 2 000 000 \$ à être utilisé pour l'établissement et le fonctionnement de 4 centres locaux journalistiques (« centres locaux ») dans la province pour fournir du journalisme en profondeur portant sur les affaires publiques dans les régions de l'Ontario. Une somme supplémentaire de 2 millions \$ a été promise par la Barry and Laurie Green Family Charitable Trust et Goldie Feldman au cours de l'exercice 2019 et la contribution reçue à ce jour était de 833 000 \$. Ces revenus seront comptabilisés lorsque des dépenses seront engagées pour la constitution et l'exploitation des centres locaux. Il y a eu des dépenses de 896 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 (2018 – 558 000).

(en milliers de dollars)	2019	2018
Solde à l'ouverture	1 208	861
Apports reçus – Fondation Green	833	750
Apports reçus – Dons de particuliers	95	155
Utilisation des dons	(896)	(558)
Solde à la clôture	1 240	1 208

13. CHARGES

a) Charges réparties

L'Office répartit certaines charges générales entre des activités principales selon la méthode suivante :

- Frais liés à l'immeuble – selon la surface de plancher occupée par l'activité
- Frais postaux, d'expédition et d'imprimerie – selon l'utilisation

13. CHARGES (suite)

a) Charges réparties

Les charges générales totales attribuées aux principaux groupes fonctionnels sont les suivantes :

Coûts de construction – en fonction de la surface occupée pour l'activité
Frais de poste, expédition et impression – en fonction de l'utilisation

Les charges générales totales attribuées aux principaux groupes fonctionnels sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Affaires publiques et documentaires	1 466	1 604
Services de soutien technique et à la production	1 040	922
TVO ILC	707	931
Frais de gestion et généraux	430	493
Coût des produits divers gagnés	72	77
	3 715	4 027

b) Charges partype

L'état des résultats présente les charges par activité. Les charges par type au cours de l'exercice sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Salaires et traitements	32 246	33 862
Avantages sociaux	9 637	6 553
Permis et autres	7 375	7 992
Installations	4 618	4 818
Avantages sociaux futurs	2 886	(3 035)
Autres services	2 351	1 948
Transport et communications	1 842	2 013
Publicité	1 241	1 560
Fournitures et matériel	295	406
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation	3 730	2 690
	66 221	58 807

14. ENGAGEMENTS

L'Office a signé des contrats de location-exploitation pour des installations émettrices, des bureaux, des entrepôts et du matériel. Les paiements de location futurs sont les suivants :

Exercice clôturant le 31 mars (en milliers de dollars)	Bureaux du siège social	Autres	Total
2020	1 297	1 043	2 340
2021	1 275	705	1 980
2022	1 267	377	1 644
2023	1 307	104	1 411
2024	1 335	-	1 335
2025 à 2027	4 562	-	4 562
	11 043	2 229	13 272

Le bail du siège social prend fin le 31 août 2027 avec des options pour le prolonger jusqu'au 31 août 2047.

15. TVO ILC ET MATHIFY

TVO ILC fournit une gamme étendue de cours d'éducation à distance, en anglais et en français, qui permet aux élèves d'obtenir des crédits qui mènent au diplôme d'études secondaires, de parfaire leurs connaissances de base ou bien d'étudier pour leur développement personnel. Les tests GED (tests d'évaluation en éducation générale) sont également disponibles.

TVO Mathify offre une expérience intégrée d'apprentissage scolaire à la maison aux élèves avec un tutorat individualisé en ligne après l'école assuré par une enseignante ou un enseignant agréé de l'Ontario. Il offre également aux éducatrices et éducateurs un instrument enrichi en ligne pouvant permettre de réaliser en classe des activités et des leçons interactives en mathématiques, un apprentissage personnalisé et un partage facile entre le personnel enseignant, les élèves et les tuteurs pour donner un apprentissage intégré et un soutien en mathématiques aux élèves.

TVO ILC reçoit du financement pour ces activités en vertu de contrats avec le ministère de l'Éducation pour offrir les services. La partie du financement affectée à des projets précis est reportée jusqu'à ce que les charges connexes aient été engagées.

a) L'Office a constaté les produits suivants en vertu de ces contrats :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Contrats pour TVO ILC et Mathify		
Contrat avec le ministère de l'Éducation pour TVO ILC	6 420	6 420
Contrat pour Mathify	4 000	4 000
Dépenses en immobilisations – montant reporté (note 9)	-	(1 195)
Financement reporté de l'exercice précédent (note 8)	2 720	2 637
Financement reporté à un exercice ultérieur (note 8)	(3 879)	(2 720)
Subvention pour TVO ILC et Mathify et financement de projet constatés	9 261	9 142

b) TVO ILC et Mathify ont engagé les charges de fonctionnement hors projet suivantes :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Charges de TVO ILC et de Mathify pendant l'exercice		
Salaires et avantages sociaux	8 929	9 296
Transport et communications	242	236
Services	326	584
Charges générales réparties (note 13)	707	931
Licences	428	522
Fournitures, matériel et charges diverses	214	858
Total des charges de TVO ILC et de Mathify	10 846	12 427

c) Au cours de l'exercice, TVO ILC a engagé des charges relatives à la transition vers l'environnement d'apprentissage virtuel. Le financement pour ce projet a été fourni par le ministère de l'Éducation et il est présenté dans le financement de projets par le gouvernement (note 11):

(en milliers de dollars)	2019	2018
Adoption et préparation de TVO ILC pour le nouvel environnement d'apprentissage	3 692	3 340

Les charges directes liées au financement reporté à un exercice ultérieur figurent au budget de l'exercice de 2020.

16. ÉVENTUALITÉS

Une éventualité représente réclamation juridique possible qui a été déposée par ou contre l'Office, dont l'issue ultime ne peut être prévue avec certitude. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue des réclamations contre l'Office entraîne des répercussions négatives importantes sur ses résultats et n'estime pas qu'une provision pour perte soit nécessaire en ce moment. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les comptes pour des réclamations déposées par ou contre l'Office. On comptabilisera tout règlement au moment où il aura lieu.

17. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

L'Office est une société de la Couronne de la province de l'Ontario et est, par conséquent, apparenté aux autres organismes sur lesquels la province exerce un contrôle ou une influence notable. Plus particulièrement, l'Office a perçu des produits des conseils scolaires de l'Ontario pour des frais de cours et des ventes de matériel didactique de TVO ILC. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

Les produits provenant de parties apparentées, autres que les subventions, sont les suivants pour l'exercice :

(en milliers de dollars)	2019	2018
Conseils scolaires	521	436

18. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer au mode de présentation des états financiers adopté au cours de l'exercice considéré.

tvo

Organisme de bienfaisance enregistré No 85985 0232 RR0001
© L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO), 2019